

Grève(s), mouvement social et politique

Interroger les relations entre grève et politique conduit souvent à s'inscrire dans les termes d'une fausse alternative qui discrédite *a priori* le projet même d'une réflexion sur le sujet. Ces relations sont présentées le plus souvent de manière réductrice : à ceux qui considéreraient que toute grève est politique sont opposés ceux qui lui récuseraient toute dimension politique.

Cela tient pour partie à l'institutionnalisation du syndical et du politique en champs séparés organisés selon des règles et par des organisations spécifiques¹ au sein même du mouvement ouvrier, comme à l'institutionnalisation des conflits du travail² qui a dissocié la grève licite – la défense des intérêts professionnels – de l'illicite – la « grève politique ».

Le brouillage de cette frontière n'est le plus souvent pris en compte que lorsqu'il est explicitement revendiqué par les grévistes – y compris et même tout particulièrement lorsqu'ils appartiennent à des catégories de salariés plus récemment entrées dans le mouvement social³. Mais, la « grève générale », la « grève politique » ou la « politisation des grèves » renvoient à des pratiques aujourd'hui discréditées : celles d'un syndicalisme d'action directe revendiquant son autonomie y compris politique⁴, ou celles d'organisations (anarchistes, communistes, social-démocrates ou trotskystes), qui ont pu subordonner l'activité syndicale à des objectifs politiques.

En fait ce brouillage reste le plus souvent tu, voire occulté, alors que la dimension politique de la grève apparaît fortement, dans des contextes de grève générale ou de coalescence conduisant l'historien à repérer des « vagues de grèves ».

Il ne saurait être question de nier aujourd'hui la spécificité de l'action syndicale. Cependant, à chaque poussée gréviste – 1995 et 2003 en France, 2003 en Espagne, 2002 et 2004 en Italie – un paradoxe affleure : le refus d'un retour à des pratiques discréditées s'accompagne d'une volonté syndicale légitime d'apparaître comme une force sociale de propositions, voire porteuse de projets de société, mais sans parvenir à organiser des luttes autrement que défensives et sans pouvoir leur donner une direction victorieuse. Or, c'est souvent cette direction qui fait défaut alors qu'en dépend sans doute le succès possible des luttes européennes contre les remises en cause en cours des systèmes de retraites, contre les remises en cause à venir des systèmes de protection sociales. ■

La rédaction



1 G. Haupt a proposé une analyse importante des origines de cette séparation : « Socialisme et syndicalisme. Les rapports entre parti et syndicat au plan international : une mutation ? », *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1981, p. 29-66.

2 Voir l'article de S. Sirot dans ce numéro p. 6-21 et son livre *La Grève en France. Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.

3 Une notion qui, à côté de la grève, recouvre une grande variété de pratiques comme le fonctionnement en comités locaux et en réseaux ou les pétitions (que popularise le mouvement « Sauvons la recherche ») ou les manifestations. Si importantes en 1995 – cf. D. Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998 –, elles le sont aussi aujourd'hui dans les mouvements européens contre les réformes des retraites. Des configurations de luttes sociales sont particulièrement habiles à combiner ces pratiques comme dans les mouvements de chômeurs ou des intermittents du spectacle.

4 Voir J. Julliard, *Autonomie ouvrière. Études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard – Le Seuil, 1988.